

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 22 janvier 2016

1<sup>ère</sup> **Commission**

N° CP-2016-1-1-1

**Service instructeur**  
Direction des Finances

**Service consulté**

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
REGROUPEMENT SEMCLOHR - HABITATS DE HAUTE ALSACE  
RECONDUCTION DE GARANTIE**

Résumé : Il vous est proposé de prendre acte de la reconduction de la garantie départementale accordée initialement à la SEMCLOHR et transférée au profit d'Habitats de Haute Alsace.

Au cours de sa séance du 2 avril 2015 (rapport CG-2015-3-1-4), le Conseil Départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Suite au rapprochement entre la SEMCLOHR et Habitats de Haute Alsace (HHA) par Transmission Universelle de Patrimoine (rapport CG-2014-3-10-1 du 25 juin 2014), il convient de préciser la liste des garanties d'emprunt initialement accordées à la SEMCLOHR et qui seront transférées au profit d'Habitats de Haute Alsace.

A cet égard, il nous appartient de délibérer sur le transfert, au profit d'Habitats de Haute Alsace, des garanties d'emprunt.

Habitats de Haute Alsace assurera la continuité du remboursement des emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations et ce, dès le transfert effectif de celui-ci.

Dans le cadre du transfert des emprunts, les emprunts garantis se répartissent selon la liste ci-dessous :

Référence dossier	Détail de l'opération	Montant initial de l'emprunt	Quotité garantie	Encours restant à garantir au 31/12/2015	Durée résiduelle
27565	Acquisition-amélioration de 9 logements à HATTSTATT	420 494,55 €	68,27 %	221 900,90 €	11 ans
30095	Réhabilitation de logements – Résidence Bartholdi à Colmar	282 662 €	50 %	188 441,36 €	9 ans
30281	Réhabilitation de logements – Résidence de l'Ange à Colmar	544 802 €	50 %	482 609,86 €	12 ans
29720	Réhabilitation de logements – Résidence de l'Ange à Colmar	83 800 €	100 %	13 048,89 €	1 an
29929	Construction de 12 logements à Zimmerbach	1 530 000 €	100 %	1 449 054,80 €	35 ans
30277	Réhabilitation de 16 logements Résidence La Vancelle à Lièpvre	319 936 €	20 %	263 627,95 €	11 ans
30340	Construction de 28 logements Résidence Le Clos des Vergers à Ensisheim	900 000 €	100 %	900 000 €	40 ans
30341	Construction de 28 logements Résidence Le Clos des Vergers à Ensisheim	145 000 €	100 %	145 000 €	50 ans
30342	Construction de 28 logements Résidence Le Clos des Vergers à Ensisheim	750 000 €	100 %	750 000 €	40 ans
30343	Construction de 28 logements Résidence Le Clos des Vergers à Ensisheim	109 000 €	100 %	109 000 €	50 ans
30409	Acquisition-amélioration de 6 logements Résidence La Providence à Ribeauvillé	198 067 €	100 %	193 845,80 €	39 ans
30410	Acquisition-amélioration de 6 logements Résidence La Providence à Ribeauvillé	501 933 €	100 %	492 877,92 €	39 ans

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur la demande de reconduction de garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à ces garanties.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

---

Eric STRAUMANN